

A. De Jonghe

L'ETABLISSEMENT D'UNE ADMINISTRATION CIVILE EN BELGIQUE ET DANS LE NORD DE LA FRANCE

MISE AU POINT

Dans notre article paru dans le premier numéro du présent périodique : *L'établissement d'une administration civile en Belgique et dans le Nord de la France*, deux erreurs ont été commises. La première concerne la *Belgienpolitik*, spécialement la *Flamenpolitik* du *Militärverwaltungschef* Reeder. Nous considérons comme un devoir de justice élémentaire d'y apporter les corrections nécessaires. A la page 76 nous écrivions : « On ferait une caricature de la réalité en considérant Reeder, quoique *SS-Brigadeführer* honoraire, comme le représentant de la politique SS en Belgique. Mais quant aux objectifs de politique générale, il partageait les idées de Himmler (et de Hitler) : plus de Belgique après la guerre ».

La dernière phrase doit être lue comme suit : « Après la guerre, dans une Europe dirigée par l'Allemagne, il n'y aura plus de Belgique indépendante, et certainement plus de Belgique comme elle était avant le 10 mai 1940 ».

Reeder était complètement opposé à la *Volkstumspolitik* de Himmler pour autant qu'elle visait l'*Anschluss* de la Flandre et de la Wallonie sous la forme d'un *Reichsgau Flandern* et d'un *Reichsgau Wallonien*. C'est ce que nous avons écrit clairement à la page 123, note 45. Ceci est d'ailleurs prouvé par une lettre que Brandt, chef de l'Etat-Major personnel de Himmler, a écrite à Berger, chef du *SS-Hauptamt*, datée du 19 mars 1943. La tension entre Himmler et le *Militärverwaltungschef*, qui s'opposa vigoureusement au déploiement de force des SS en Belgique, et en particulier à la nomination d'un *Höheren SS- und Polizeiführer* (HSSPF) à Bruxelles, avait à ce moment-là atteint un point culminant dangereux pour Reeder. D'autres crises devaient suivre. Stuckart, secrétaire d'Etat pour les Affaires intérieures, protégea Reeder. « *SS-Gruppenführer Dr. Stuckart*, écrivait Brandt à Berger, *setzte sich kürzlich in einem Telefongespräch für den SS-Brigadeführer Reeder ein. Er meinte, SS-Brigadeführer Reeder würde treu zum Führer stehen. Ich gab ihm kurz davon Kennt-*

nis, dass der RF-SS zwar an der Treue Reeders nicht zweifele, dass er aber die bisherige von Reeder verfolgte Politik keineswegs billige » (1).

Il est pourtant vrai que fin 1941, Reeder, dans un de ses *Tätigkeitsberichte* à l'O.K.H., signa un passage rédigé par un de ses collaborateurs dont on peut déduire qu'à ce moment-là, le *Militärverwaltungschef* ne tenait plus compte de la survie de la Belgique une fois la guerre terminée (2). Si, comme certains le présument et pas toujours à tort, les *Tätigkeitsberichte* avaient parfois une intention tactique, puisque Reeder savait que la *Militärverwaltung* de Bruxelles était souvent critiquée, il faut admettre que cette tactique était également dangereuse pour sa politique, à cause de son ambiguïté.

Le *Militärverwaltungschef* n'était pas un homme qui suivait aveuglément les ordres de Himmler ou d'autres services centraux allemands. Nous en trouvons la preuve dans plusieurs rapports, notamment celui dans lequel il défend énergiquement le VNV contre la *DeVlag*. On peut par ailleurs se demander si les *Tätigkeitsberichte* de Reeder auraient également été interprétés comme étant une tactique si l'Allemagne avait gagné la guerre. Réduire le contenu de ces documents à une tactique pour jeter de la poudre aux yeux serait tout aussi injustifiable que l'accepter sans esprit critique. C'est l'historien qui aura la tâche de discerner chaque fois la vérité de la présentation tactique des choses. C'est alors qu'apparaîtra à quel moment cette tactique eut ou reçut le plus d'importance : pendant l'occupation — ou seulement après la défaite, lorsque la *Militärverwaltung* défendit sa politique et voulut que l'on croie qu'elle ne l'avait jamais pensée comme elle l'avait écrite.

La deuxième erreur concerne le Roi Léopold III. Nous avons écrit à la page 83 : « Peu de temps après, toujours en juillet 1940, il (Hitler) coupe court à un projet d'entretien politique avec le Roi Léopold, parce qu'il a appris que toutes sortes de plans politiques étaient ourdis à Laeken et que ceux qui les élaboraient considéraient le Roi comme le point de cristallisation du patriotisme belge. » Il faut lire : « Le point de cristallisation de leurs plans de stabilisation politique ».

(1) *Bundesarchiv Koblenz*, NS 19 neu/1866.

(2) Voir notre article, p. 76-78.